



ARTICULATION ENTRE SANTE AU TRAVAIL ET SANTE PUBLIQUE : UNE ILLUSTRATION AU TRAVERS DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Anne-Carole BENSADON et Philippe BARBEZIEUX

A partir de l'exemple des maladies cardiovasculaires, l'IGAS s'est efforcée de répondre aux questions suivantes :

- Comment mieux anticiper et analyser les risques liés au travail pour les prévenir, notamment ceux liés à de nouvelles formes d'organisation du travail ?
- Comment améliorer la dynamique d'articulation entre santé au travail, santé publique et santé environnementale ?
- Quelles pistes concrètes pourraient favoriser le maintien dans l'emploi des salariés malades ?
- L'entreprise peut-elle jouer un rôle comme lieu de promotion de la santé ?

Mieux anticiper et analyser les risques liés au travail pour les prévenir suppose d'accorder toute sa place à la prévention. Les acteurs des services de la santé au travail et en particulier le médecin du travail jouent un rôle majeur dans ce domaine. Le défi du vieillissement des salariés en activité constitue un enjeu majeur. **Le futur plan national santé travail doit comporter, parmi les thématiques abordées, la prévention des maladies cardiovasculaires.**

Le cloisonnement entre les différents acteurs peut être surmonté, puisque certaines entreprises et acteurs de santé publique ont réussi à articuler des interfaces favorables à l'élaboration du parcours de vie et de soins du salarié vivant avec une maladie chronique.

La prévention des maladies cardiovasculaires contribue par ailleurs à réduire les inégalités sociales. Rappelons que, s'agissant par exemple des maladies cardiovasculaires, les personnes au chômage présentent des risques accrus de développer une maladie cardiovasculaire, une fois neutralisé l'effet « travailleur sain ».

Les données sur la santé au travail mériteraient d'être structurées et optimisées et de s'inscrire dans le cadre d'une politique globale d'amélioration des connaissances sur la santé au travail.

L'interface entre les médecins confrontés aux problématiques de santé au travail est complexe. La question omniprésente de la pollution pollue les relations entre les acteurs.

S'agissant du maintien et du retour à l'emploi, de nouvelles organisations doivent être envisagées pour permettre une meilleure accessibilité à l'éducation thérapeutique du patient.

Cette articulation entre santé au travail et santé publique se traduit également au travers des programmes de prévention pour la santé que développent certaines entreprises. Ces démarches volontaires témoignent de l'intérêt de l'implication de l'ensemble des acteurs et de la prise en compte de la réalité des situations de terrain.

Le maintien dans l'emploi nécessite l'implication de tous au sein des entreprises, en premier lieu des cadres dirigeants.

